

PRÉVENIR LA VIOLENCE SEXUELLE ENVERS LES ENFANTS: LES SOLUTIONS EFFICACES







TABLE DES MATIÈRES

- I. Introduction
- II. Contexte: la violence sexuelle envers les enfants
- III. Étude des données disponibles : pourquoi et comment
- IV. Solutions pour prévenir la violence sexuelle dans l'enfance
- V. Implications



INTRODUCTION

Les données sont sans appel : la violence sexuelle touche aussi bien les filles que les garçons dans tous les pays du monde. Pendant trop longtemps, cette pandémie est restée silencieuse, avec une conscience limitée de la portée, de l'ampleur et des conséquences du problème et une faible compréhension des solutions possibles. Ce silence a permis à la violence envers les enfants de se perpétuer.

Il existe cependant des raisons d'espérer. La question de la violence sexuelle à l'égard des enfants a récemment fait l'objet d'une prise de conscience mondiale. Les solutions pour prévenir la violence sexuelle n'ont toutefois guère fait l'objet de discussions, et le présent document entend changer cela. En analysant les meilleurs travaux de recherche disponibles sur les stratégies existantes et en identifiant les solutions les plus efficaces et les plus prometteuses, nous avons créé un outil à l'attention des décideurs, des militants et des responsables de la mise en œuvre des programmes, qui présente les interventions qui marchent pour prévenir la violence sexuelle pendant l'enfance et l'adolescence.

S'appuyant sur le cadre INSPIRE, intitulé « Sept stratégies pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants », la présente étude des données disponibles a porté sur les stratégies spécifiquement axées sur la prévention de la violence sexuelle. Nous avons ensuite classé ces interventions selon leur niveau d'efficacité : efficaces, prometteuses, minimales, effet ambivalent, sans effet ou néfastes. Qu'il s'agisse de programmes encourageant les rencontres amoureuses bienveillantes en milieu scolaire ou d'efforts de mobilisation communautaire, ces solutions fondées sur des preuves montrent qu'il existe des programmes pratiques et d'un bon rapport coût/efficacité, qui peuvent aider à briser le cycle de la violence.

Les données indiquent qu'il est possible – et nécessaire – de prévenir la violence sexuelle. Il nous incombe maintenant de mettre ces solutions à l'échelle. Ensemble, nous pouvons créer un monde plus sûr pour chaque enfant.

SYMBOLES UTILISÉS



ÉTUDE DE CAS

Description détaillée d'une intervention, d'une politique ou d'un programme.



LE POINT DE VUE DE L'EXPERT

Point de vue d'un expert sur une question, une intervention ou un défi pertinents.



OUTIL

Ressources et outils supplémentaires.

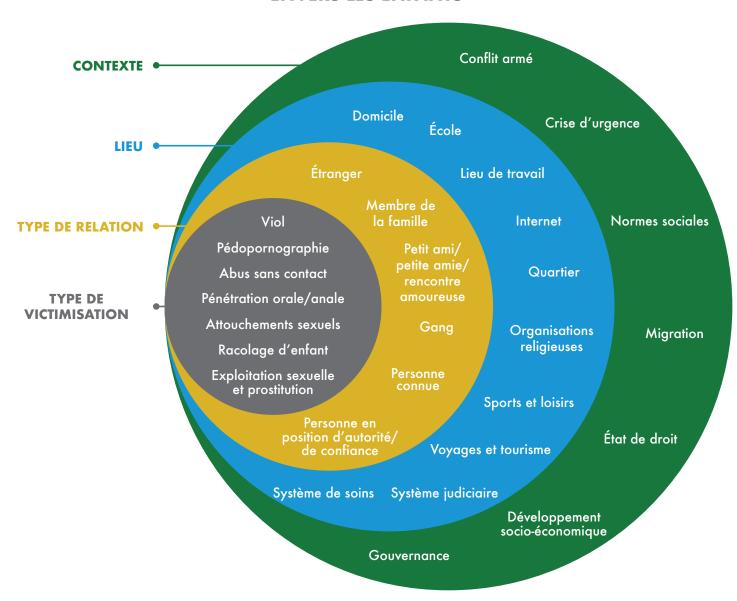
11.

CONTEXTE: LA VIOLENCE ENVERS LES ENFANTS

CONTEXTE

La violence sexuelle à l'égard des enfants, qui concerne toute personne âgée de moins de 18 ans, est un phénomène que l'on retrouve dans des pays de tous niveaux de développement et qui touche des enfants de tous âges. La violence sexuelle l'désigne une série d'actes sexuels à l'encontre d'un enfant, y compris, mais sans s'y limiter, les abus sexuels sur mineurs, l'inceste, le viol, la violence sexuelle dans le cadre de relations amoureuses/intimes, l'exploitation sexuelle, les atteintes sexuelles en ligne ou sans contact. Les abus sexuels sur mineurs comprennent également des actes qui n'impliquent pas de coercition physique réelle ou de menace, mais qui peuvent être exercés en utilisant la flatterie, les récompenses, l'esprit de loyauté, le statut social, l'autorité ou par la représentation trompeuse des normes sociales. Dans certains cas, la victime peut même ne pas avoir conscience d'être utilisée.

LES DIFFÉRENTES DIMENSIONS DE LA VIOLENCE SEXUELLE ENVERS LES ENFANTS²



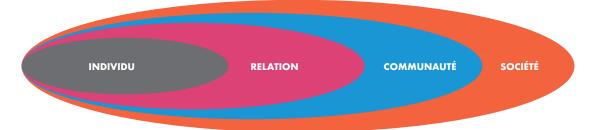
LA VIOLENCE SEXUELLE EST COMPLEXE

Les causes de la violence envers les enfants ont fait l'objet de nombreux débats et l'on comprend de mieux en mieux qu'elle ne saurait s'expliquer par un facteur unique. Dans le domaine de la prévention de la violence, il est souvent fait recours au cadre socio-écologique² pour comprendre les interactions complexes entre les facteurs de vulnérabilité et de protection qui contribuent à définir le risque de subir et de devenir un auteur de violence, y compris l'enfant, les familles et les relations interpersonnelles en question, les communautés et les contextes sociétaux et politiques plus larges.

La compréhension de ces risques et des facteurs de protection à différents niveaux peut aider à identifier les possibilités de prévention. Pour cette étude, nous avons choisi d'adopter un cadre socio-écologique, adapté spécifiquement à la violence sexuelle dans l'enfance – en tenant compte de diverses dimensions allant de l'individu au contexte sociétal – comme moyen efficace de comprendre à la fois le problème et les solutions qui fonctionnent.



FACTEURS DE RISQUES DE VIOLENCE SEXUELLE ENVERS LES ENFANTS³



INDIVIDU

Victimisation

- Sexe
- Âge
- Orientation sexuelle
- Identité de genre
- Fable niveau d'éducation
- Condition d'orphelin
- Consommation d'alcool et de drogues
- Isolement social
- Handicaps physiques ou mentaux

Perpe

- Consommation d'alcool et de drogues
- Délinquance
- Manque d'empathie

Perpétration

- Agressivité générale et acceptation de la violence
- Initiation sexuelle précoce
- Fantasmes sexuels coercitifs
- Préférence pour les rapports sexuels impersonnels et la prise de risques sexuels
- Exposition à des contenus sexuellement explicites
- Hostilité envers les femmes
- Adhésion aux normes traditionnelles des rôles de genre
- Masculinité exacerbée
- Comportement suicidaire
- Victimisation ou agression sexuelle antérieure

RELATION Victimisation

- Soutien parental/familial
- Désintégration de la famille
- Faible lien d'attachement parentenfant
- Manque de sensibilisation (de la part des parents) aux risques et à la vulnérabilité des enfants face aux violences sexuelles
- Maltraitance des enfants (revictimisation)
- Association avec des pairs/ groupes ayant un comportement sexuel agressif
- Implication dans la criminalité (gangs)

Perpétration

- Environnement familial caractérisé par la violence physique et les conflits
- Antécédents d'abus physiques, sexuels ou psychologiques dans l'enfance
- Environnement familial peu favorable sur le plan émotionnel
- Mauvaises relations parentsenfants, en particulier avec le père
- Association avec des pairs délinquants, à la masculinité exacerbée et ayant un comportement sexuel agressif
- Implication dans une relation intime violente ou abusive
- L'honneur de la famille est considéré comme plus important que la santé et la sécurité de la victime
- Relation ou environnement familial où la notion de patriarcat est forte

Victimisation

• Violence dans la communauté

COMMUNAUTÉ

- Mauvaise prise en charge ou réponse de la police
- Faibles sanctions au sein de la communauté à l'encontre les auteurs de violences sexuelles
- Pauvrete
- Attitudes concernant l'âge, le développement et le comportement sexuel
- Manque de sensibilisation aux risques et à la vulnérabilité des enfants face aux violences sexuelles
- Faible soutien institutionnel de la part de la police, des systèmes judiciaires et des systèmes de protection sociale, y compris le faible taux de signalement des violences sexuelles aux autorités
- Tolérance sociale de la violence sexuelle au sein des communautés

Perpétration

- Pauvreté, disparités et exclusion
- Faible statut socio-économique
- Manque de possibilités d'emploi
- Manque de soutien institutionnel de la part de la police et du système judiciaire
- Tolérance générale de la violence sexuelle au sein de la communauté
- Faibles sanctions au sein de la communauté à l'encontre les auteurs de violences sexuelles

SOCIÉTÉ Victimisation

- Faible développement économique
- Normes sociales encourageant la violence
- Faiblesse des sanctions juridiques et des systèmes de protection de l'enfance
- Tolérance par rapport au travail des enfants
- Conflit armé
- Crise humanitaire
- Manque de reconnaissance/ acceptation du fait que les garçons puissent également être des victimes au regard de la loi
- Normes accordant aux adultes le contrôle sur les enfants
- Absence d'une culture de la protection et confiance inhérente de la société dans les adultes qui s'occupent des enfants (écoles, groupes religieux, organisations de jeunesse)

Perpétration

- Normes sociétales qui culpabilisent les victimes, encouragent au silence et exonèrent les auteurs de crimes
- Normes sociétales qui soutiennent la supériorité masculine et le droit à la sexualité
- Normes sociétales qui maintiennent l'infériorité et la soumission sexuelle des femmes
- Faiblesse des lois et des politiques relatives à la violence sexuelle et à l'égalité des sexes
- Inégalité entre les sexes
- Niveaux élevés de criminalité et d'autres formes de violence
- Acceptation de la violence en tant que moyen de résolution des conflits
- Notion de masculinité liée à la domination, à l'honneur, ou à l'agression
- Insuffisance des services offerts aux enfants et aux femmes victimes de violences sexuelles

LE SEXE ET L'ÂGE SONT DES FACTEURS CRITIQUES





Les cadres d'analyse de la violence envers les enfants ont généralement exclu les dimensions essentielles du genre et de l'âge, ne parvenant souvent pas à saisir les types spécifiques de violence sexuelle et à intégrer efficacement une approche fondée sur le genre et le parcours de vie. D'autre part, les cadres axés sur la violence à l'égard des femmes et la violence fondée sur le genre n'ont pas intégré de manière adéquate une perspective de développement, et ne mettent souvent pas l'accent sur les différents besoins et expériences des enfants et des adolescents – y compris la manière dont la violence à l'égard des femmes affecte tant les filles que les garçons.

Une approche intersectionnelle est nécessaire pour comprendre et traiter les facteurs de risque de victimisation qui se chevauchent. Si la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) a contribué à orienter les progrès réalisés au fil des décennies dans la lutte contre la violence à l'égard des enfants, elle n'offre pas de perspective nuancée en fonction de l'âge et du sexe, ce qui est particulièrement problématique pour l'ensemble spécifique de vulnérabilités que connaissent les filles et les garçons à différents moments de leur développement. En outre, de nouvelles données commencent à montrer que d'autres variables au niveau individuel, telles que le handicap, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, augmentent également le risque de victimisation d'un enfant.

La présente analyse factuelle s'appuie sur les cadres existants pour prévenir et combattre la violence sexuelle envers les enfants, et n'a pas pour but de remplacer ou de reproduire ces modèles ou ressources existants. Au contraire, cette étude s'ajoute aux ressources existantes et les complète en se concentrant intentionnellement sur les lacunes identifiées et en assurant une forte intégration de deux facteurs intersectionnels clés qu'elles ne prennent pas systématiquement en compte : *l'âge et le sexe*.



LA VIOLENCE SEXUELLE ENVERS LES ENFANTS EST GÉNÉRALISÉE

Tous les enfants peuvent être la cible de violences sexuelles, et les données indiquent que les filles y sont généralement plus exposées. Des estimations au niveau mondial montrent que 120 millions de filles de moins de 20 ans (soit une sur dix) ont subi une forme ou une autre de contact sexuel forcé. L'on ne dispose pas actuellement d'estimations similaires au niveau mondial s'agissant des garçons⁴. Toutefois, une analyse des données disponibles pour 24 pays (principalement des pays à revenu élevé et intermédiaire) a montré que la violence sexuelle dans l'enfance concernerait entre 8 % et 31 % des filles et entre 3 % et 17 % des garçons⁵.

Au cours de la dernière décennie, des efforts considérables ont été entrepris pour améliorer les données pour les pays à revenu faible et intermédiaire par le biais du programme d'enquêtes démographiques et sanitaires (EDS), des enquêtes en grappes à indicateurs multiples (MICS) et des enquêtes sur la violence à l'égard des enfants et des jeunes (VACS)⁶. Ces dernières en particulier ont jeté un nouvel éclairage sur l'ampleur et les conséquences de la violence sexuelle dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) du monde entier.

LE POINT DE VUE DE L'EXPERT

Comprendre les abus sexuels sur mineurs

Dr. David Finkelhor, Directeur du Centre de recherche sur les délits contre des mineurs (Crimes Against Children Research Center) et professeur de sociologie à l'université du New Hampshire, États-Unis

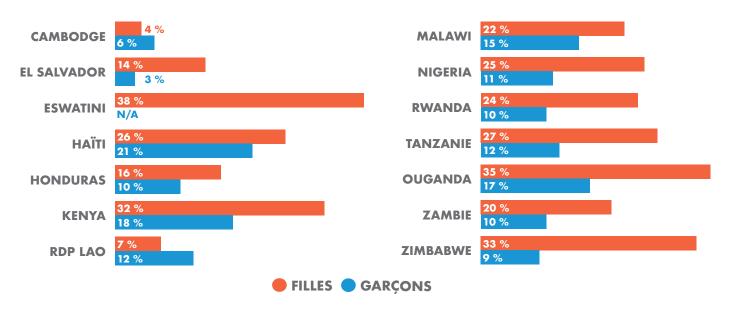


Le terme générique de « violence sexuelle » utilisé dans cette étude fait référence à divers actes, dont les abus sexuels sur mineurs. Bien que les définitions varient, il est essentiel de noter que les abus sexuels sur mineurs comprennent des actes qui n'impliquent pas de coercition ou de menace physique réelle, et qu'ils peuvent souvent être exercés par recours à la flatterie, aux récompenses, à l'esprit de loyauté, au statut social, à l'autorité ou par la représentation trompeuse des normes sociales. Dans certains cas, la victime peut ne pas avoir conscience d'être utilisée ou d'avoir été victime de violences sexuelles. Ces actes constituent des délits graves ayant des répercussions négatives importantes sur le développement et la santé de l'enfant.

En outre, il peut parfois être difficile d'amener les victimes de tels délits à les signaler, et d'amener la famille et les autorités à prendre la violence au sérieux, parce que ces dynamiques ne sont pas conformes à leur notion de ce qu'est une « agression » sexuelle ou la « violence sexuelle ». Dans nombre

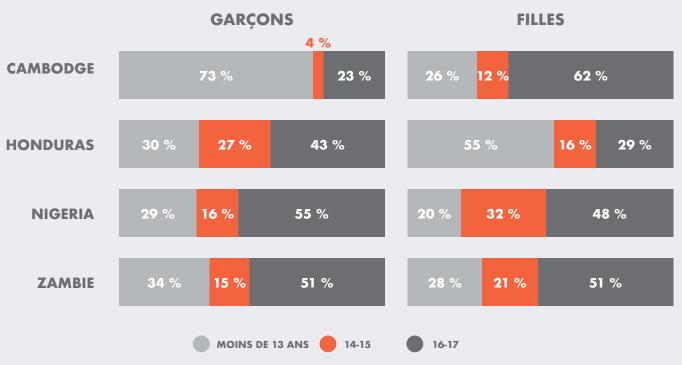
de ces cas, les victimes craignent d'être blâmées, et les familles pensent que les jurys ou autres décideurs ne considéreront pas cela comme un crime. C'est pourquoi certains militants préfèrent le terme « abus » aux termes « agression » ou « violence ». En outre, pour aider les intervenants à comprendre la dynamique de ces types de crime et les prévenir de manière efficace, il est essentiel de former et de sensibiliser la police, le système judiciaire, les décideurs politiques et la communauté dans son ensemble.

LA VIOLENCE SEXUELLE CHEZ LES ENFANTS



Pourcentage de jeunes ayant subi des violences sexuelles avant l'âge de 18 ans

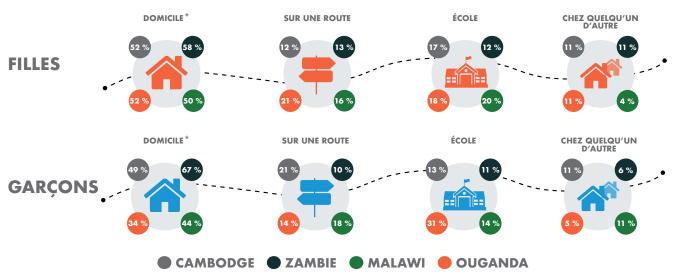
LES FILLES ET LES GARÇONS SONT EXPOSÉS À LA VIOLENCE SEXUELLE PENDANT L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE



Âge du premier incident de violence sexuelle chez les hommes et les femmes ayant subi des violences sexuelles en tant que mineurs

LA VIOLENCE SEXUELLE SE PRODUIT SOUVENT DANS DES LIEUX FAMILIERS

Lieu du premier incident de violence sexuelle subi par les mineurs



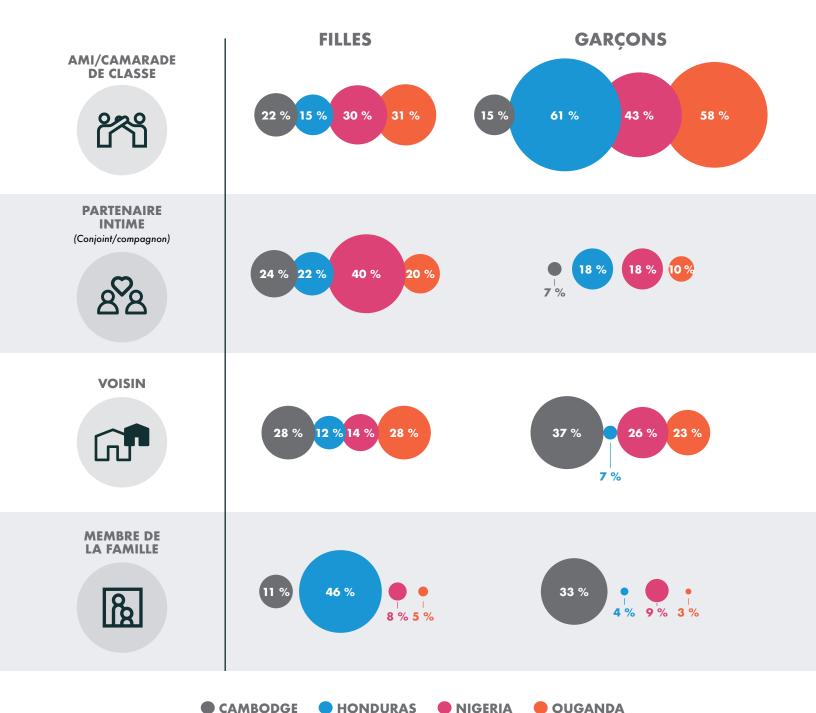
^{*}Domicile de la victime ou de l'agresseur

LES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCES SEXUELLES NE BÉNÉFICIENT PAS DU SOUTIEN ET DE LA PRISE EN CHARGE DONT ILS ONT BESOIN



Mineurs victimes de violences sexuelles qui ont parlé à quelqu'un des violences sexuelles subies, qui ont sollicité une prise en charge ou qui en ont bénéficié

LES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES SONT SOUVENT DES PERSONNES CONNUES DE L'ENFANT OU DE L'ADOLESCENT

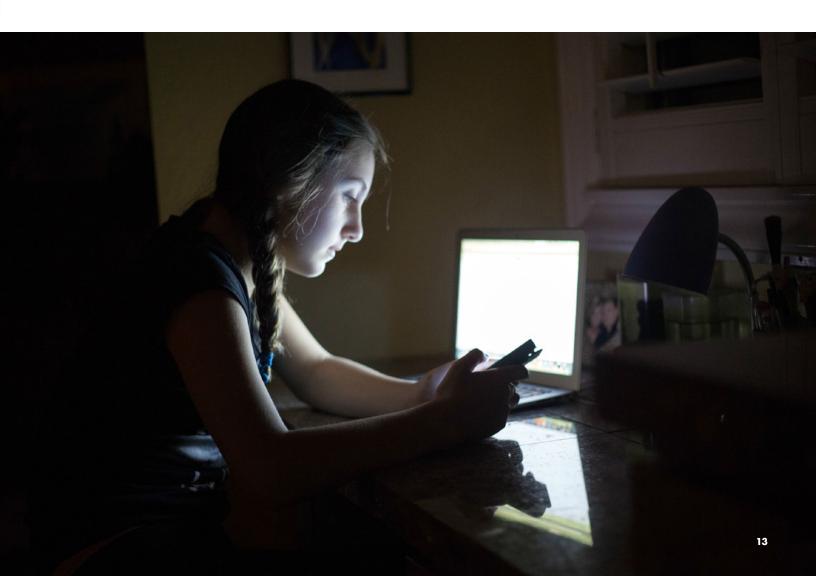


Identité de l'auteur du premier incident de violence sexuelle chez les hommes et les femmes ayant subi des violences sexuelles en tant que mineurs

VIOLENCE SEXUELLE EN LIGNE

L'exploitation et les abus sexuels sur mineurs en ligne sont un nouveau sujet de préoccupation. Les cadres politiques, les systèmes judiciaires et les organismes chargés de l'application de la loi ont du mal à suivre la croissance rapide de ce type d'abus. La base de données d'images et de vidéos d'INTERPOL sur l'exploitation sexuelle des enfants (ICSE) dénombre plus de 1,5 million d'images et de vidéos⁷. En outre, le *National Center for Missing & Exploited Children* a indiqué avoir enregistré 8,2 millions de signalements supplémentaires en 2017-2018.

- Plus la victime est jeune, plus l'abus est grave
- 84 % des images représentent une activité sexuelle explicite
- Plus de 60 % des victimes non identifiées sont prépubères, y compris des nourrissons et des enfants en bas âge
- 65 % des victimes non identifiées sont des filles
- Les images d'abus graves mettent souvent en scène des garçons
- 92 % des délinquants visibles sont des hommes



Ш.

ÉTUDE DES DONNÉES DISPONIBLES: POURQUOI ET COMMENT



Jusqu'à récemment, l'on savait très peu de choses sur la véritable nature de la violence sexuelle envers les enfants. Cependant, au cours des deux dernières décennies, un nombre croissant de travaux de recherche visant à documenter et à comprendre la dynamique et la prévalence de la violence sexuelle envers les enfants ont commencé à faire la lumière sur son ampleur et ses conséquences. Historiquement, une grande partie du travail de recherche s'est concentrée sur les pays à revenu élevé (PRE), mais des progrès significatifs ont été réalisés dans les pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI). Les données qui en émergent démontrent que les interventions de prévention peuvent faire la différence.

S'appuyant sur le cadre INSPIRE, qui propose sept stratégies globales pour prévenir toutes les formes de violence à l'égard des enfants, notre étude a consolidé et classé les stratégies axées uniquement sur la prévention des violences sexuelles sur mineurs. Bien qu'elle se concentre sur les interventions de prévention, nous partons du principe qu'une prévention efficace ne peut exister sans services d'intervention.

Comme pour INSPIRE, la présente étude des données disponibles est alignée sur les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, qui comprennent un ensemble de 17 objectifs transformateurs et ambitieux à atteindre d'ici 2030 afin d'améliorer la condition humaine et la durabilité de notre planète. Mettre fin à la violence envers les enfants est essentiel pour atteindre plusieurs des ODD, notamment la cible 16.2 : Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.

En s'appuyant sur une vaste base de données probantes et sur les connaissances spécialisées de la société civile, des praticiens, des universitaires et des décideurs, et en accordant une attention particulière aux PRFI, le présent examen a pour but de :

- Présenter un résumé des **données disponibles** sur les interventions qui fonctionnent pour prévenir les violences sexuelles envers les enfants et les adolescents
- Faire connaître des études de cas provenant de divers secteurs et régions du monde
- Mettre en évidence les défis actuels et les lacunes en matière de données
- Présenter les avis d'experts sur la meilleure façon de prévenir les violences sexuelles envers les enfants

Cette étude s'adresse aux décideurs, aux militants et aux responsables de la mise en œuvre des programmes afin d'orienter les efforts et les investissements dans les politiques et les programmes susceptibles de mettre fin aux violences sexuelles faites aux enfants. Cet examen complète les ressources existantes, notamment le nouvel indice *Out of the Shadows* de l'*Economist Intelligence Unit*, et les programmes prometteurs de l'UNICEF pour prévenir et répondre à la maltraitance et à l'exploitation sexuels des enfants (2015)⁸.

À QUI S'ADRESSE NOTRE ÉTUDE?



Décideurs politiques



Militants des droits de l'enfant



Acteurs de la mise en œuvre des programmes

SUJETS QUI DÉPASSENT LE CHAMP DE NOTRE ÉTUDE

La violence sexuelle comprend un large éventail d'actes perpétrés dans des contextes variés. Compte tenu de la nécessité pratique de limiter le champ de cette étude, les formes suivantes de violence sexuelle n'ont pas été incluses :

- Traite, exploitation sexuelle et prostitution, et racolage d'enfant.
 La traite et l'exploitation sexuelle des enfants sont un problème grave qui touche les enfants et les adolescents du monde entier.
- Les inspections de virginité, les mutilations génitales féminines et l'excision (MGF/E), et la procréation contrainte⁹. Ces pratiques néfastes sont des formes de violence qui sont parfois considérées comme étant de nature sexuelle et qui touchent principalement les filles et les femmes.

OUTIL

INSPIRE : Sept stratégies pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants

Pour contribuer à mettre un terme à toutes les formes de violence à l'encontre des enfants, dix agences ayant une longue expérience dans la capitalisation d'approches cohérentes et fondées sur des preuves pour prévenir la violence envers les enfants ont collaboré pour développer INSPIRE, un groupe de stratégies et de conseils techniques distillés à partir des meilleures données disponibles et ayant le plus grand potentiel pour prévenir et répondre à la violence physique, sexuelle et psychologique dont peuvent être victime les enfants.



OUTIL



L'indice « Out of the Shadows » de l'*Economist Intelligence Unit*



L'indice « Out of the Shadows » (« Sortir de l'ombre ») est un indice de référence portant sur 60 pays et développé par l'*Economist Intelligence Unit* : il passe en revue la manière dont les pays répondent à la menace de la violence sexuelle envers les enfants. Il examine l'environnement dans lequel le problème se pose et est abordé; la mesure dans laquelle le cadre juridique d'un pays offre des protections aux enfants contre la violence sexuelle; si l'engagement et les capacités du gouvernement sont déployés pour équiper les institutions et le personnel afin de proposer une réponse appropriée; et l'engagement de l'industrie, de la société civile et des médias dans les efforts pour s'attaquer au problème. L'indice note que l'action des pays pour lutter contre la violence

à l'égard des enfants a été la plus prononcée en ce qui concerne le cadre juridique, alors que les performances varient fortement en fonction de l'engagement et des capacités du gouvernement. L'indice *Out of the Shadows* ne tente pas de mesurer l'ampleur du problème dans chaque pays et ne fournit pas d'informations sur la prévalence de la violence sexuelle envers les enfants. Il s'agit plutôt d'un outil permettant de montrer dans quelle mesure les abus et l'exploitation sexuels des enfants sont considérés comme des priorités au niveau national. Pour plus d'informations, consultez la page outoftheshadows.eiu.com.

CLASSIFICATIONS UTILISÉES DANS NOTRE ÉTUDE

Aux fins de la présente étude, les interventions ont été classées comme « efficaces », « prometteuses », « minimales », « sans effet » ou « néfastes » en fonction des critères suivants, adaptés du cadre INSPIRE¹⁰.

CLASSIFICATION	DÉFINITION
EFFICACE	Au moins deux études d'impact de qualité élevée ou moyenne utilisant des essais contrôlés randomisés ou des conceptions quasi-expérimentales de haute qualité ont trouvé des impacts favorables et statistiquement significatifs dans un ou plusieurs domaines de la violence sexuelle à l'encontre des enfants (par exemple, les abus sexuels sur mineurs (ASM), la violence à l'égard du/de la partenaire intime); l'intervention est jugée recommandée sur la base de méta-analyses de haute qualité et d'examens systématiques des conclusions d'évaluations de multiples interventions.
PROMETTEUSE	Au moins une étude quasi-expérimentale de qualité a permis de constater des effets favorables et statistiquement significatifs dans un ou plusieurs domaines de la violence sexuelle à l'encontre des enfants (par exemple, les ASM, la violence à l'égard du partenaire intime); au moins une étude d'impact de qualité élevée ou moyenne utilisant un essai contrôlé randomisé ou des modèles quasi-expérimentaux de haute qualité a permis de constater des effets favorables et statistiquement significatifs pour un ou plusieurs facteurs de risque ou de protection de la violence sexuelle à l'encontre des enfants (tels que des compétences parentales positives, la communication entre les parents et les enfants sur les stratégies efficaces pour éviter l'exposition à la violence, une plus grande transparence, une meilleure connaissance des comportements de protection).
MINIMALE	L'expérience clinique, les études descriptives, les rapports de comités d'experts, les autorités reconnues ou les traités/résolutions mondiaux ont déterminé que l'intervention était essentielle pour prévenir la violence sexuelle contre les enfants.
EFFET AMBIVALENT	Les résultats de différentes études de haute qualité sont contradictoires dans un ou plusieurs domaines de la violence sexuelle contre les enfants (par exemple, certaines sont jugées efficaces et d'autres n'ont aucun effet, causent des dommages ou augmentent le risque). Les preuves sont tirées de deux études comparables (lorsque les études répondent à l'un des critères ci-dessus).
AUCUN EFFET	Au moins deux études d'impact de qualité élevée ou moyenne utilisant des essais contrôlés randomisés ou des conceptions quasi-expérimentales de haute qualité n'ont pas permis de trouver un impact statistiquement significatif dans un ou plusieurs domaines de la violence sexuelle à l'encontre des enfants.
NÉFASTE	Les données tirées d'au moins deux études de qualité élevée ou moyenne montrent que cette intervention peut causer des dommages involontaires ou augmenter le risque.

IV.

DONNÉES
DISPONIBLES:
SOLUTIONS POUR
PRÉVENIR LA
VIOLENCE SEXUELLE
DANS L'ENFANCE

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION DES LOIS



TYPE D'INTER- VENTION	GROUPE D'ÂGE	EFFICACITÉ	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
Ratifier les traités, cadres et législations internationaux	Âge : Tous Sexe : Tous	MINIMALE	Fournit un cadre pour l'adoption et la mise en œuvre de la législation nationale	Souvent non appli- quées	Les protocoles et conventions des Nations Unies, tels que la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE)
Mettre en œuvre et appliquer des lois qui criminalisent les différentes formes de violence sexuelle à l'égard des enfants et des adultes	Âge : Tous	MINIMALE	La criminalisation de certains actes crée les cadres juridiques nécessaires à la poursuite des délinquants et à la justice pour les victimes, crée un environnement favorable à d'autres stratégies de prévention, et peut servir de moyen de dissuasion et avoir un impact positif sur la réduction de la récidive. L'âge minimum du mariage (fixé à 18 ans) peut entraîner une diminution du taux de mariage des enfants.	Il est difficile de mesurer l'efficacité de la prévention	Les lois sur l'âge minimum du mariage (18 ans); lois qui criminalisent les abus sexuels sur mineurs, le viol conjugal, les abus sexuels sur Internet et l'exploitation sexuelle (par exemple, la Convention de Lanzarote de l'Union européenne)
Établir des normes respectueuses des victimes et mettre en place des services spécialisés pour le maintien de l'ordre et la justice	Âge : Tous Sexe : Tous	MINIMALE	Peut minimiser le risque de nouveaux traumatismes chez les victimes; constitue un élément essentiel d'une prévention efficace; peut avoir un impact positif sur le taux de signalement	S/O	Le modèle d'intervention policière en cas de violence à l'égard des femmes et des enfants développé par l'Association internationale des commissaires de police, les systèmes axés sur les traumatismes du US National Child Traumatic Stress Network; les lignes directrices en matière de justice pour les enfants victimes ou témoins de délits (Guidance on Justice in Matters Involving Child Victims and Witnesses of Crime) de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (qui fournit un modèle de processus de justice pénale axé sur les traumatismes pour les enfants victimes); le programme de réponse de la justice pénale aux violences sexuelles de l'International Justice Mission au Guatemala; Le modèle «A Breeze of Hope» en Bolivie; les centres américains de défense des droits de l'enfant (US Child Advocacy Centers)
Adopter des lois permettant de limiter l'abus d'alcool	Âge : Tous Sexe : Tous	MINIMALE	Peut aborder les facteurs de risque associés à la victimisation et à la perpétration de violences sexuelles, tels que la consommation excessive d'alcool, y compris le «binge drinking»	S/O	Les lois qui augmentent le prix de l'alcool, restreignent les jours de vente, limitent le regroupement des points de vente d'alcool et fixent un âge minimum pour l'achat de boissons alcoolisées

TYPE D'INTER- VENTION	GROUPE D'ÂGE	EFFICACITÉ	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
Élimination du délai de prescription pour les crimes sexuels	Âge : Tous Sexe : Tous	MINIMALE	De nouvelles données indiquent que l'élimination (ou l'extension) du délai de prescription peut entraîner un plus grand nombre de signalements et de condamnations	Variations considérables des lois entre les pays/États	Exemples multiples de lois dans les pays/États qui éliminent le délai de prescription pour les crimes sexuels
Harmonisation de la mise en ceuvre et de l'application, au niveau mondial et national, des lois spécifiques à l'exploitation et aux abus sexuels en ligne	Âge : Tous Sexe : Tous	MINIMALE	Une législation forte, des forces de l'ordre dévouées et un système judiciaire spécialisé sont les fondements essentiels d'une prévention et d'une réponse efficaces; une législation complète et efficace peut permettre aux forces de l'ordre d'enquêter de manière proactive sur les délinquants sexuels et de les poursuivre, ainsi que d'identifier et de protéger davantage de victimes	Les enquêtes sur les abus sexuels en ligne nécessitent de trouver un équilibre délicat entre la protection de la vie privée et la prévention des crimes	Lois sur le sexting, la manipulation ou «grooming» en ligne et la violence pornographique
Mise en œuvre et application des lois qui imposent le signalement des violences sexuelles contre les enfants par des professionnels désignés (par exemple, la police, les enseignants, les prestataires de services sociaux)	Âge : Enfance et petite enfance Sexe : Tous	MINIMALE	Augmentation des signalements et des preuves disponibles pour étayer les cas	Il est difficile de mesurer l'efficacité sur la prévention, et l'augmentation du nombre de signalements doit s'accompagner d'une augmentation de l'offre de services	Lois de plusieurs juridictions et pays (par exemple, l'État d'Australie- Occidentale et le Canada)
	Âge : Début et fin de l'adoles- cence Sexe : Tous	EFFET AMBIVALENT	Peut entraîner une augmentation des signalements	Crée des obstacles importants à l'accès à des services de santé sexuelle et reproductive sûrs et confidentiels; limite l'autonomie et le choix	Loi de 2012 sur la protection des enfants contre les délits sexuels (Inde)
Lois sur le signalement et l'enregistrement des délinquants sexuels adultes	Âge : Tous Sexe : Tous	EFFET AMBIVALENT	Conçu pour dissuader les contrevenants potentiels et prévenir la récidive	Aucun impact démontré sur le taux de récidive	Loi Megan (États-Unis) et divers systèmes de signalement et d'enregistrement des délinquants sexuels
Lois sur le signalement et l'enregistrement des délinquants sexuels mineurs qui commettent des infractions sexuelles	Âge : Tous Sexe : Tous	NÉFASTE	Conçu pour dissuader les contrevenants potentiels et prévenir la récidive	Aucun impact démontré sur le taux de récidive, mais entraîne une augmentation du risque de suicide et du risque d'être contacté par des adultes pour avoir des relations sexuelles ou d'être victime de violences sexuelles	Diverses lois sur le signalement et l'enregistrement des mineurs qui commettent des délits sexuels

ÉTUDE DE CAS



Réponse de la justice pénale à la violence sexuelle au Guatemala



Les données du programme de l'International Justice Mission (IJM) au Guatemala indiquent que la réponse de la justice pénale à la violence sexuelle à l'égard des enfants peut être améliorée de manière significative, entraînant une augmentation des plaintes pour crimes sexuels déposées auprès des autorités¹¹. Outre la sensibilisation de la communauté à ce type de crime, l'arrestation et la condamnation systématiques des auteurs de violences sexuelles sur mineurs peuvent avoir une influence bénéfique sur les normes culturelles.

De 2005 à 2017, l'IJM a apporté son soutien à 465 enfants victimes de violences sexuelles et à leurs familles. En partenariat avec le ministère public (parquet) et la police nationale, plus de 287 personnes ont été arrêtées et inculpées, et 267 personnes ont été condamnées dans la zone d'intervention du projet. L'IJM a assuré la formation et le mentorat des procureurs guatémaltèques et des membres de l'unité de police désignée spécialisée dans les agressions sexuelles.



L'IJM a réalisé une étude de référence et une étude finale sur la réponse du gouvernement guatémaltèque aux signalements d'agressions sexuelles sur mineurs, en examinant les affaires sur la période 2008-2012 puis sur la période 2013-2017. L'étude a révélé une augmentation de 136 % du nombre de plaintes déposées pour abus sexuel sur mineur. De nombreux informateurs clés ont attribué cette augmentation à une culture encourageant le dépôt de plainte plus systématique et à une meilleure disponibilité des informations à destination des victimes et de leurs familles. Les changements incluent :

- Le système de justice pénale a considérablement augmenté son recours aux pratiques respectueuses des victimes lors du recueil de leur témoignage. Alors que l'utilisation d'espaces accueillants pour les victimes pour recueillir leurs témoignages était rare au départ (30 % des cas), elle est devenue presque systématique à la fin de l'enquête (98 % des cas). La plus grande amélioration a été constatée dans l'utilisation des chambres de Gesell (installations dédiées et adaptées aux personnes traumatisées pour que les victimes puissent témoigner en dehors de la salle d'audience), qui était inexistante au départ (0 cas) mais courante à la fin de la procédure (77 % des cas).
- Le volume des mises en accusation pour abus sexuel sur mineur a augmenté de 157 % (1560 affaires avant l'intervention contre 4002 après), mais comme il y a eu une augmentation parallèle des plaintes, le pourcentage de signalements aboutissant à une mise en accusation n'a augmenté que très légèrement (9,8 % avant contre 10,8 % à l'issue du programme).

Cette intervention a été classée comme

MINIMALE

LE POINT DE VUE DE L'EXPERT

L'Indice de bienveillance envers l'enfant : demander des comptes aux gouvernements

Dr Assefa Bequele, African Child Policy Forum, Addis-Abeba, Éthiopie



Dans le cadre de son plaidoyer panafricain reposant sur des données factuelles, l'African Child Policy Forum (ACPF) a élaboré, en 2008, le tout premier Indice de bienveillance envers l'enfant (Child-friendliness Index - CFI) qui sert de cadre empirique pour mesurer, suivre et analyser les performances des gouvernements africains en matière de dignité et de droits de l'enfant.

Cet outil pionnier et puissant de politique et de plaidoyer note et classe les performances des gouvernements sur la base d'une méthodologie fondée sur les droits et statistiquement robuste, qui a été soumise à plusieurs processus de validation. Les principales questions abordées par le CFI sont les suivantes :

- Dans quelle mesure les gouvernements africains parviennent-ils à respecter leurs obligations envers les enfants? Quels sont les gouvernements qui obtiennent une bonne performance, et ceux qui sont à la traîne?
- Comment les gouvernements se situent-ils les uns par rapport aux autres?
- Qu'est-ce qui explique les différences de performance des gouvernements?
- Quels sont les domaines dans lesquels ils ont ou n'ont pas bien progressé?

Le CFI suit une approche holistique basée sur les 3P de la CDE, à savoir la protection, la prestation et la participation. Une trentaine d'indicateurs portant sur les résultats dans les domaines juridique, politique, budgétaire et de bien-être de l'enfant sont utilisés pour mesurer les performances. Il s'agit notamment d'indicateurs sur l'enregistrement des naissances, le mariage des enfants, la violence, l'éducation, la nutrition et les services de santé. En ce qui concerne la violence, le CFI évalue les efforts déployés pour prévenir et combattre toutes les formes de violence à l'égard des enfants, y compris les pratiques néfastes.

Les analyses et les résultats de cet exercice – qui sont publiés dans le Rapport africain sur le bien-être de l'enfant, une publication bisannuelle de la Fondation ACPF – fournissent des informations politiques essentielles que les gouvernements et les défenseurs des droits de l'enfant peuvent utiliser dans l'initiation, la mise en œuvre et le plaidoyer en faveur de réformes juridiques, politiques et budgétaires.

La force et la pertinence internationales du CFI résident dans le fait qu'il se concentre délibérément sur les performances des gouvernements, dans sa rigueur méthodologique et empirique, et dans son ancrage sur des principes universels.

Parce qu'il fournit un cadre statistique basé sur les droits pour évaluer la performance relative des gouvernements, il a l'avantage supplémentaire d'être un outil de plaidoyer incontestablement objectif pour demander des comptes aux gouvernements et promouvoir les droits et le bien-être de l'enfant en Afrique et ailleurs.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web de l'ACPF à l'adresse africanchild.report/.

LE POINT DE VUE DE L'EXPERT



Politiques d'inscription des mineurs délinquants sexuels sur des registres accessibles au public

Dr Elizabeth LeTourneau, Directrice, Moore Center for the Prevention of Child Sexual Abuse, Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health, Maryland, USA



Les politiques d'inscription des délinquants sexuels sur des registres accessibles au public ont été conçues dans le but de contribuer à la prévention et à la détection précoce des abus sexuels sur mineurs, soit en réduisant la probabilité de récidive, soit en prévenant les premiers crimes sexuels.

Quatre études ont examiné l'impact des politiques fédérales et de plusieurs États en matière d'inscription des mineurs aux registres des délinquants sexuels sur la récidive des actes de violence sexuelle ou autre aux États-Unis, et n'ont trouvé aucun effet sur les taux de récidive.

Trois études ont évalué les effets de l'inscription sur la prévention des premiers délits sexuels et n'ont pas trouvé d'effet de prévention primaire. Les conséquences collatérales associées à ces politiques sont extrêmement négatives. Les prestataires de soins perçoivent en grande majorité des conséquences négatives liées à l'inscription des mineurs aux registres des délinquants sexuels accessibles au public. Pire encore,

l'enregistrement des mineurs est associé à un risque accru de passage à l'acte suicidaire, de sollicitation par des adultes en vue de relations sexuelles et d'être victime d'une agression sexuelle¹².

Les mineurs qui adoptent un comportement sexuel problématique – y compris des actes graves qui ont porté préjudice à d'autres personnes – renoncent généralement à ces comportements lorsqu'ils sont repérés et présentent un faible risque de récidive.

Il ne fait aucun doute qu'il est important de reconnaître le préjudice causé aux victimes par de tels comportements et de veiller à ce que ceux-ci ne se reproduisent pas. Il existe plusieurs interventions validées et fondées sur des données probantes pour les jeunes ayant un comportement sexuel problématique. L'inscription des mineurs sur des registres de délinquants sexuels accessibles au public ne fait pas partie de ces interventions efficaces.

NORMES ET VALEURS

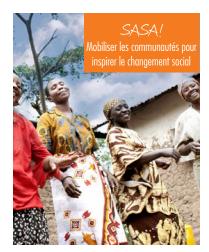


TYPE D'INTERVENTION	GROUPE D'ÂGE/SEXE	EFFICACITÉ	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
Programmes de mobilisation communautaire visant à faire évoluer les attitudes, les normes et les comportements par une intervention directe au niveau communautaire	Âge : Début et fin de l'adolescence Sexe : Tous	EFFICACE	Les évaluations menées dans les PRFI ont montré que de tels programmes peuvent contribuer à réduire la violence entre partenaires intimes, «y compris la violence sexuelle dans le cadre de relations amoureuses» et à modifier les attitudes envers la violence de manière plus générale; l'évaluation de la mise en œuvre du programme «SASA!» a montré les avantages directs de ces programmes pour les enfants	Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour évaluer l'impact des programmes de mobilisation communautaire pour des groupes d'âge spécifiques et pour les violences sexuelles sur mineurs	SASA!
Travail auprès des hommes et des garçons pour remettre en question les stéréotypes, la masculinité toxique et les normes qui justifient la violence	Âge : Début et fin de l'adoles- cence Sexe : Tous	PROMETTEUSE	Preuves encourageantes provenant de programmes spécifiques proposant des modèles de relations respectueuses et non violentes chez les jeunes garçons; les évaluations ont montré que ces programmes peuvent contribuer à réduire l'incidence de la violence dans un contexte de relations amoureuses	Il convient d'évaluer d'autres modèles de cette approche, en particulier avec différents groupes d'âge et dans divers contextes; des travaux supplémentaires sont nécessaires pour déterminer si les programmes sont plus efficaces lorsqu'ils ciblent à la fois les garçons et les filles	Accompagner les garçons vers l'âge adulte; les hommes peuvent prévenir les viols; tutorat en matière de prévention de la violence
Campagnes de sensibilisation (nationales)	Âge : Tous Sexe : Tous	AUCUN EFFET	Des données limitées montrent une meilleure sensibilisation de la population générale à la violence et aux abus sexuels sur mineurs (enfants et adolescents), ce qui peut contribuer à systématiser le signalement des violences sexuelles lorsque ces interventions sont associées à des services de sensibilisation et d'accompagnement ciblés	Aucune donnée ne permet de conclure à un changement de comportement continu ou durable en soi	Diverses campagnes génériques et temporaires au niveau national qui ne sont pas complétées par une intervention directe ou un suivi



ÉTUDE DE CAS

SASA!



L'initiative SASA! en Ouganda est un exemple de programme de mobilisation communautaire axé sur les normes sociales, largement considéré comme une bonne pratique pour les interventions dans ce domaine. SASA! cherche à changer les attitudes, les normes et les comportements de la communauté en matière de genre, de violence, de risque et de vulnérabilité à l'infection par le VIH chez les femmes. Fondé sur le modèle écologique de la violence, le programme repose en premier lieu sur le militantisme, puis sur l'action au niveau communautaire. Une évaluation randomisée par grappes a cherché à quantifier l'acceptation des inégalités entre les sexes et de la violence entre partenaires intimes et les changements d'attitudes envers ces concepts, ainsi que les changements dans la prévalence de la violence entre partenaires intimes, les améliorations dans la prise en charge des femmes victimes de violence, et la diminution des comportements sexuels à haut risque.

L'évaluation a montré que les comportements ont clairement évolué, les occurrences de violence physique entre partenaires intimes ayant considérablement diminué dans les communautés d'intervention.

Bien que SASA! ait ciblé principalement la violence physique et sexuelle exercée par un partenaire intime chez les adultes, l'approche fournit une orientation pour les stratégies de mobilisation communautaire plus larges qui se concentrent sur les enfants et les adolescents, en particulier.

Enseignements du programme SASA! sur l'intersection entre la violence contre les femmes et les enfants

Les recherches de Guedes, Bott, Garcia-Moreno et Colombini ont montré qu'il existe plusieurs facteurs de risque communs à la violence contre les femmes et les enfants, dont beaucoup se fondent sur des normes sociales plus larges¹³. La maltraitance et les abus sur mineurs se produisent souvent dans les mêmes foyers où s'exerce une violence à l'égard du partenaire intime, et il existe des preuves significatives que ces deux formes de violence peuvent avoir des conséquences intergénérationnelles. En outre, la violence à l'égard des femmes et la violence à l'égard des enfants se chevauchent à l'adolescence, lorsque les individus sont considérés comme très vulnérables à différents types de violence. Tout cela montre la nécessité d'interventions plus intégrées et plus précoces, en particulier chez les adolescents.

Les études du programme SASA! confirment qu'il existe d'importants chevauchements entre la violence envers les femmes et celle envers les enfants. Une étude plus récente menée à Kampala, en Ouganda, a révélé que les structures familiales patriarcales peuvent créer un environnement qui normalise, et par conséquent facilite, toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des enfants de manière simultanée. En s'appuyant sur les expériences des participants, les auteurs indiquent que la violence du partenaire intime et la violence contre les enfants se chevauchent au sein de la famille, ce qui a une série de conséquences, y compris le maintien des cycles de violence psychologique et physique, le traumatisme des enfants qui en sont témoins, le modèle de rôle négatif, la victimisation continue et l'agression.

Cette intervention a été classée comme

EFFICACE

LE POINT DE VUE DE L'EXPERT



Considérations clés concernant la mobilisation des hommes et des garçons en tant que stratégie de prévention

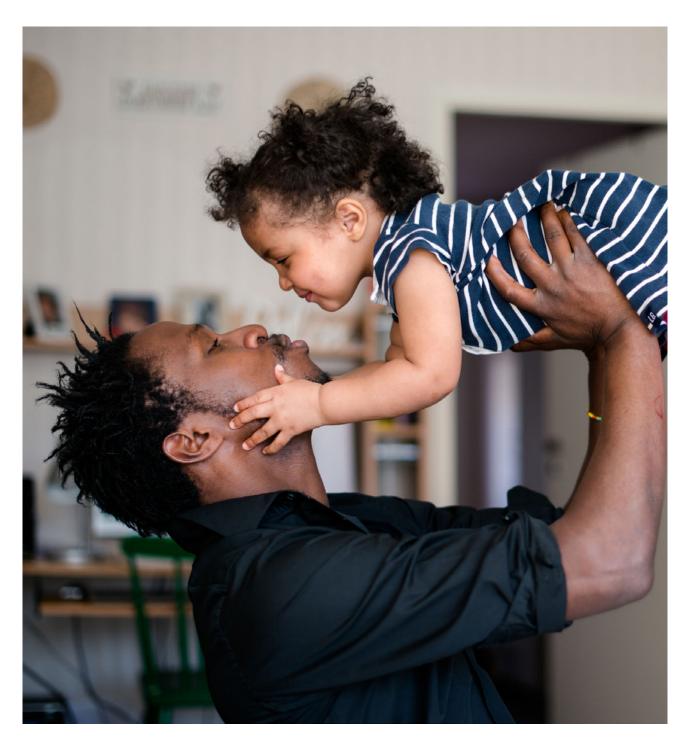
Dr Gary Barker, Fondateur et PDG, Promundo, Brésil et Washington DC, USA

Au cours des vingt dernières années, la participation des hommes et des garçons à la prévention de la violence sexiste et sexuelle s'est accrue. Les normes de genre et les déséquilibres de pouvoir entre les sexes signifient que les



filles et les femmes sont plus fréquemment victimes de violences sexuelles, alors même que des études ont confirmé que les garçons en sont également victimes et que ces expériences de la violence sexuelle sont peut-être encore moins fréquemment signalées dans certains contextes que les incidences de violence sexuelle contre les filles. Les travaux de recherche affirment également que la majorité des auteurs de violences sexuelles à l'encontre des filles et des garçons sont des hommes ou des garçons. Dans le contexte de cette expansion du travail auprès des hommes et des garçons dans la prévention de la violence, certaines considérations clés sont à prendre en compte :

- Les programmes qui mobilisent les hommes et les garçons dans la prévention de la violence sexuelle doivent respecter les principes des droits de la femme et dialoguer avec les principaux partenaires dans ce domaine, dont le travail de plaidoyer et de recherche sur la violence à l'égard des femmes porte sur plusieurs décennies. Voir les principes de responsabilité de MenEngage pour des idées à ce sujet : menengage.org/accountability/.
- Les programmes impliquant les hommes et les garçons dans la prévention de la violence doivent être porteurs de transformation en matière de genre, c'est-à-dire que le programme ne doit pas simplement enjoindre aux hommes et aux garçons d'intervenir lorsqu'ils sont témoins de violence ou apprendre aux garçons que « la violence est mauvaise », mais également remettre en question les normes liées à la masculinité. Pour un examen de la base de données probantes des programmes de transformation de la notion de genre avec les hommes et les garçons, lire le document de l'OMS intitulé « Engaging men and boys in changing gender-based inequity in health : Evidence from programme interventions ».
- Certains programmes de prévention de la violence sexuelle auprès des hommes et des garçons ne travaillent qu'avec des hommes et des garçons, d'autres sont mixtes. Il s'avère que les deux approches peuvent fonctionner lorsqu'elles mettent clairement l'accent sur les droits, lorsqu'elles mènent des recherches formatives adaptées sur les normes saillantes, et lorsqu'elles se concentrent sur la remise en question du pouvoir¹⁴.
- Les normes sociales qui évoluent avec les hommes et les garçons, liées à la violence sexuelle, ne doivent pas renforcer une vision de la virilité négative ou inéquitable. Par exemple, dire que «les vrais hommes n'achètent pas des actes sexuels» peut involontairement renforcer l'idée qu'il existe un «vrai homme», une norme sociale qui peut aussi, par exemple, encourager l'homophobie.



• Les programmes impliquant les hommes et les garçons dans la prévention doivent reconnaître leur propre victimisation. Cela n'excuse en rien le recours à la violence par les hommes, mais confirme plutôt que l'un des principaux facteurs qui poussent les hommes à recourir à la violence sexuelle contre les femmes et les filles (et contre d'autres hommes et garçons) est leur propre expérience en tant que victime de violences sexuelles dans leur enfance. Les programmes psychosociaux et l'éducation de groupe qui reconnaissent que les hommes sont potentiellement des victimes de violences sexuelles peuvent être des éléments importants pour briser le cycle de la violence et pour mener un travail de guérison efficace avec les victimes et des processus de responsabilisation pour les auteurs.

SÛRETÉ DES ENVIRONNEMENTS



TYPE D'INTERVENTION	GROUPE D'ÂGE/SEXE	EFFICACITÉ	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
Modification de l'environnement physique dans les milieux scolaires (par exemple, espaces de jeu sûrs, surveillance par le personnel scolaire des points chauds identifiés comme propices à la violence par les étudiants)	Âge : Préadolescence Sexe : Tous	PROMETTEUSE	Le renforcement de la surveillance des points chauds dans les écoles a permis de réduire le risque de victimisation sexuelle (violence dans le cadre des relations amoureuses et harcèlement sexuel) ainsi que la prévalence et la fréquence des actes de violence; intervention d'un meilleur rapport coût/efficacité, qui nécessite moins de ressources que les programmes en classe	La manipulation de l'environnement physique ne suffit pas à changer la violence, car elle doit s'accompagner de comportements et de normes affirmatives; ces interventions doivent être complétées par des changements de politique et des programmes de changement des comportements	Rajustement des limites
Adoption de politiques et de pratiques pour prévenir la violence sexuelle à l'école (par exemple, adoption de politiques de tolérance zéro en matière de violence sexuelle, signalement, et formation du personnel à la lutte contre le harcèlement)	Âge : Tous Sexe : Tous	PROMETTEUSE	Les données disponibles indiquent que cela peut modérer la victimisation signalée par les pairs, les agressions signalées par les victimes et les comportements agressifs des spectateurs	Doit s'accompagner d'un changement social réel dans l'environnement scolaire; l'approche globale de l'école est difficile à évaluer, les données sont donc limitées mais elles corroborent différents éléments de l'approche	Doorways III; trousse à outils Good School
Adoption de politiques et de procédures de sauvegarde pour les organisations au service des enfants et des jeunes (par exemple, vérification obligatoire des antécédents du personnel, déclaration obligatoire, codes de conduite, évaluations annuelles de la sécurité, mécanismes anonymes de signalement des abus)	Âge : Tous Sexe : Tous	MINIMALE	Comprend l'adoption d'un large éventail de politiques et de procédures visant à protéger les enfants des abus sexuels sur mineurs, et qui ont toutes été conçues pour protéger les enfants	Données limitées s'agissant des politiques de protection sur la prévention de la violence sexuelle contre les enfants	Diverses politiques et procédures de tous les secteurs (par exemple, International Safeguards for Children in Sport, Redwoods Group Training, Australian Royal Commission into Institutional Responses to Child Sexual Abuse)
Sensibilisation des élèves, des parents et des enseignants aux abus et à l'exploitation sexuels des enfants sur Internet	Âge : Tous Sexe : Tous	MINIMALE	Vise à sensibiliser les enseignants, les parents et les élèves aux risques liés aux nouvelles technologies et à Internet; blocage de sites et d'applications spécifiques	Besoin de données supplémentaires sur l'impact et l'efficacité de cette approche	Internautes plus en sécurité
Modification de l'environnement physique dans des contextes humanitaires (par ex, éclairage, latrines, espaces de jeu adaptés aux enfants)	Âge : Tous Sexe : Tous	MINIMALE	Accord général entre les acteurs humanitaires sur le fait que des modifications de l'environnement physique sont nécessaires pour assurer la sécurité des femmes et des enfants déplacés	Manque de preuves solides pour documenter l'impact de cette stratégie	Espaces adaptés aux enfants (Child-Friendly Spaces - CFS)

LE POINT DE VUE DE L'EXPERT

Résultats de la Commission royale australienne sur les réponses institutionnelles aux abus sexuels sur mineurs

Dr Ben Mathews, Queensland University of Technology, Australie



Le gouvernement australien a convoqué une Commission royale sur les réponses institutionnelles aux abus sexuels sur mineurs afin de répondre à l'ampleur de ce phénomène dans les organisations au service des enfants et des jeunes et à la nécessité d'améliorer la prévention, l'identification des cas et les réponses¹⁵. Par le biais d'études de cas, de travaux de recherche et de plus de 8 000 consultations individuelles, la Commission royale a identifié les faiblesses de la prévention dans les organisations au service des enfants et des jeunes et a formulé des recommandations pour la réforme de la loi, des politiques et des pratiques afin d'améliorer la prévention des abus sexuels sur mineurs au sein de ces organisations. Ces recommandations mettent l'accent sur la réglementation et la surveillance externes, reconnaissant que la législation est le meilleur moyen d'assurer le respect de mesures de prévention judicieuses par les organisations de jeunes.

La Commission royale a recommandé la mise en œuvre de 10 normes de sécurité pour les enfants par les organisations au service des enfants et des

jeunes¹⁶. Ces modèles mettent l'accent sur la prévention par le biais des politiques institutionnelles, du dépistage, des codes de conduite, du suivi de la mise en œuvre, de la sûreté des environnements, de l'éducation/de la formation, de la réaction et du signalement. Voici quelques exemples de recommandations :

- Les normes relatives à la sécurité des enfants doivent être adoptées dans les nouveaux principes nationaux pour la sécurité des enfants dans les organisations et approuvées par le Conseil des gouvernements australiens
- Les gouvernements des États et des territoires doivent exiger que toutes les institutions qui travaillent avec des enfants respectent les normes relatives à la sécurité des enfants
- Les exigences législatives visant à se conformer aux normes relatives à la sécurité des enfants devraient couvrir toutes les institutions offrant des services d'éducation, de santé, d'éducation religieuse, de garde d'enfants, d'encadrement et d'hébergement, ainsi que de multiples autres services et activités désignés
- Les gouvernements des États et des territoires doivent s'assurer qu'il existe un organisme de surveillance indépendant chargé de contrôler et de faire appliquer les normes relatives à la sécurité des enfants

ÉTUDE DE CAS



Politiques et procédures de protection : prévenir les abus institutionnels



La protection est le processus qui consiste à protéger les enfants contre la maltraitance ou la négligence, à prévenir les atteintes à leur santé et à leur développement, et à s'assurer qu'ils grandissent dans des circonstances compatibles avec une éducation bienveillante et effective et qui permettent aux enfants d'avoir des chances optimales dans la vie et d'entrer dans l'âge adulte avec succès¹⁷. La protection au sein des organismes de services à l'enfance et à la jeunesse peut comprendre diverses politiques, procédures et pratiques que les organismes peuvent mettre en œuvre pour prévenir les abus sexuels sur mineurs et assurer une réponse rapide lorsqu'un abus est signalé ou identifié. Il peut s'agir des éléments suivants^{18, 19, 20, 21}:

- Vérification obligatoire des antécédents des dirigeants, du personnel et des bénévoles
- Formation obligatoire et régulière des dirigeants, du personnel et des bénévoles
- Codes de conduite
- Exigences relatives au signalement obligatoire et immédiat
- Mécanismes permettant de signaler les abus y compris de manière anonyme (par exemple, lignes d'assistance téléphonique)
- Procédures d'enquête sur les cas signalés
- Évaluations annuelles obligatoires de la sécurité
- Politiques de sécurité (par exemple, supervision, élimination des contacts individuels privés, transport)
- Suivi et évaluation continus des politiques de protection
- Comités chargés de la sécurité

Comme le montre l'ensemble des facteurs contribuant à l'incidence de la violence sexuelle à l'encontre des enfants, la prévention de la violence sexuelle institutionnelle dans les organisations exige un investissement important dans la protection des enfants : des changements dans les politiques, les normes et la culture de l'organisation.

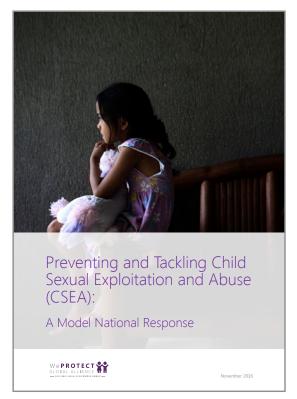
Cette intervention a été classée comme

MINIMALE

OUTIL



Modèle de l'Alliance mondiale WePROTECT de réponse nationale pour la prévention et la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels sur mineurs en ligne



Une évaluation complète réalisée par l'Alliance mondiale WePROTECT en 2018 a révélé que l'exploitation et les abus sexuels sur mineurs en ligne sont la forme la plus insidieuse de la cybercriminalité moderne et l'une des formes d'exploitation et d'abus sexuels sur mineurs les plus difficiles à prévenir et à traiter²². En réponse au problème croissant de l'exploitation et des abus sexuels sur mineurs en ligne, WePROTECT s'est engagé dans un processus de consultation avec un éventail de parties prenantes de tous les secteurs pour développer le Modèle de réponse nationale pour prévenir et combattre l'exploitation et les abus sexuels sur mineurs, qui détaille les capacités requises de toutes les parties prenantes – gouvernement, organismes d'application de la loi, industrie et société civile – pour coordonner le développement d'une action nationale globale.

Le modèle de réponse nationale articule les capacités et les résultats clés dans six domaines et circonscriptions, notamment la politique et la gouvernance, la justice pénale, les victimes, la société, les entreprises, les médias et la communication.

Dans leur ensemble, ces capacités couvrent tout le spectre d'intervention, des efforts de prévention axés sur la sensibilisation et l'éducation à la fourniture de services, en passant par la prise en charge, la condamnation et la gestion des délinquants.

En plus de détailler les meilleures pratiques et approches ainsi que les résultats souhaités, le modèle de réponse nationale décrit les «catalyseurs» nécessaires à la réussite, notamment une collaboration intersectorielle et multidisciplinaire, des ressources financières et humaines adéquates, un environnement favorable au signalement des cas avec une formation et une sensibilisation adéquates des prestataires de services, et des cadres juridiques et politiques étayés par un système judiciaire opérationnel.

Pour plus d'informations sur le modèle de réponse nationale de l'Alliance mondiale WePROTECT pour la prévention et la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels sur mineurs, consultez le site weprotect.org/the-model-national-response/.

APPUI AUX PARENTS ET AUX PERSONNES AYANT LA CHARGE DES ENFANTS



TYPE D'INTERVENTION	GROUPE D'ÂGE/SEXE	EFFICACITÉ	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
Programmes d'aide à la parentalité visant à prévenir la violence dans les relations amoureuses chez les adolescents	Âge : Début et fin de l'adoles- cence Sexe : Tous	EFFICACE	Il est prouvé que les programmes d'éducation pluridisciplinaires dispensés au personnel, aux élèves et à leurs parents sur la santé sexuelle, les comportements sexuels à risque et les grossesses précoces sont efficaces pour réduire les activités sexuelles à haut risque chez les adolescents en âge de fréquenter l'école secondaire et diminuer la violence physique dans les relations amoureuses	Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour déterminer l'impact de ces interventions sur les multiples formes de violence sexuelle dans les relations amoureuses	«Families for Safe Dates » dans les pays à revenu élevé
Programmes de visites à domicile	Âge: Parents attendant un enfant/petite enfance Sexe: Tous	PROMETTEUSE	Des études menées aux États- Unis ont montré que les visites d'infirmières agréées dans les familles à faibles revenus au cours des deux premières années de la vie de l'enfant contribuaient à réduire les blessures infantiles et les grossesses non planifiées ainsi qu'à améliorer la sensibilisation des parents à la violence sexuelle envers les enfants	Informations limitées sur l'impact de ces interventions sur la prévention des abus sexuels dans la petite enfance ou dans l'enfance/ adolescence; certaines preuves contradictoires sur l'impact en fonction de la rigueur de la mise en œuvre	Partenariat infirmière-famille
Programmes d'aide à la parentalité visant à améliorer la communication parent-enfant	Âge : Début et fin de l'adoles- cence Sexe : Tous	PROMETTEUSE	Sensibilise en soulignant le rôle des parents dans l'aide apportée à leurs enfants pour prévenir à la fois la violence sexuelle à l'égard des enfants et la violence sexiste, et en encourageant la réflexion, le dialogue et l'action	Des travaux supplémentaires sont nécessaires sur le taux réel de réduction de la victimisation par la violence sexuelle	Programme «Families Matter!»



ÉTUDE DE CAS

Families for Safe Dates



Des études montrent que les programmes visant à aider les adolescents à gérer leurs fréquentations et leurs relations peuvent développer des compétences relationnelles saines et réduire certains des risques associés. Il est prouvé que les familles ont une influence significative et durable sur les adolescents et que c'est au sein de l'unité familiale que les adolescents acquièrent principalement des compétences, des connaissances et des valeurs relationnelles²³. Les parents peuvent jouer un rôle important dans la prévention de la violence et des abus sexuels.

Par exemple, l'objectif de « Families for Safe Dates », un programme de rencontres amoureuses bienveillantes axé sur les familles, est de motiver et de faciliter la conversation entre les adolescents et ceux qui s'occupent d'eux sur la violence dans le cadre des rencontres amoureuses. Cette approche de la prévention est fondée sur l'approche socio-écologique et n'intervient pas directement auprès des adolescents. Elle favorise plutôt le changement à travers le contexte familial, idéalement pour renforcer les valeurs et les comportements positifs appris dans d'autres sphères (par exemple, à l'école). L'évaluation de ce programme par le biais d'essais de contrôle aléatoires aux États-Unis a permis de constater que les personnes qui s'occupent d'adolescents avaient une meilleure perception de la gravité de la violence dans les fréquentations, que les actions de prévention de la violence dans le cadre des fréquentations amoureuses étaient plus efficaces, de même que les capacités individuelles à évoquer ce type de violence, et il a été noté qu'une meilleure sensibilisation à cette thématique, une diminution de l'acceptation de la violence dans le cadre de fréquentations amoureuses et une augmentation des compétences de communication avec l'adolescent en ont résulté. En outre, la participation au programme était positivement corrélée à une moindre victimisation physique dans les fréquentations amoureuses.

Cette intervention a été classée comme

EFFICAC

REVENUS ET RENFORCEMENT ÉCONOMIQUE



TYPE D'INTERVENTION	GROUPE D'ÂGE/SEXE	EFFICACITÉ	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
Transferts en espèces	Âge : Début et fin de l'adoles- cence Sexe : Femmes	PROMETTEUSE	Des données fiables montrent que les transferts d'argent liquide peuvent renforcer l'autonomie économique des femmes et des filles et leur fournir les ressources nécessaires pour poursuivre leur éducation et retarder l'âge du premier rapport sexuel; réduire le nombre des mariages d'enfants, précoces et forcés et des rapports sexuels forcés ou non désirés	Il existe des preuves solides de la réduction de la violence physique et sexuelle à l'égard des femmes adultes, mais les données concernant les effets pour les enfants et les adolescents sont limitées et concernent principalement les mariages précoces et les rapports sexuels transactionnels et entre personnes d'une grande différence d'âge	Programme de transfert d'espèces et de protection sociale de l'UNICEF au Malawi
Programmes complets associant le mentorat et la formation à la microfinance (par exemple, l'information sur les droits, la résolution des conflits, la santé sexuelle et reproductive, l'égalité des sexes et la formation en matière d'éducation financière - y compris la planification d'entreprise et la gestion budgétaire)	Âge : Début et fin de l'adoles- cence Sexe : Femmes	PROMETTEUSE	Des programmes à facettes multiples aux effets pluridimensionnels, notamment sur l'emploi, la réduction des mariages d'enfants, des grossesses précoces et des rapports sexuels forcés/sous contrainte	En raison de la nature globale de ces programmes, il est difficile de déterminer l'impact direct des interventions d'autonomisation économique sans tenir compte des autres composantes du programme	Programme d'autonomi-sation et de moyens de subsistance pour les adolescents





Autonomisation et moyens de subsistance des adolescents



Le programme « Autonomisation et moyens de subsistance des adolescents » (Empowerment and Livelihood for Adolescents - ELA) offre aux adolescentes (âgées de 14 à 20 ans) un accès au mentorat et à la formation en microfinance. Établi par BRAC au Bangladesh, le programme ELA associe les compétences pratiques et de subsistance et l'autonomisation économique. La formation est dispensée au sein d'un club d'adolescentes plutôt que dans les écoles, ce qui signifie que les jeunes qui ne sont pas scolarisés peuvent également accéder au programme. Basé sur un modèle de mentorat par les pairs, le programme fournit des informations sur les droits, la résolution des conflits, la santé, les questions de genre (y compris la santé sexuelle et reproductive), et une formation d'alphabétisation financière (y compris en planification et en gestion budgétaire)²⁴.

Le programme ELA est désormais mis en œuvre dans de nombreux pays. En Ouganda, où 60 % de la population a moins de 20 ans, l'intervention visait à assouplir les contraintes liées au capital humain auxquelles sont confrontées les adolescentes en leur fournissant simultanément une formation professionnelle et des informations sur les relations sexuelles, la procréation et le mariage. Une évaluation rigoureuse de la Banque mondiale a révélé des résultats durables. Quatre ans après l'intervention, les adolescentes des communautés d'intervention étaient cinq fois plus susceptibles de s'engager dans des activités génératrices de revenus, ce qui correspond à une augmentation de 48 % par rapport aux niveaux de base, un impact presque entièrement dû à leur plus grand engagement dans l'emploi indépendant. Les grossesses chez les adolescentes ont diminué d'un tiers, et l'entrée précoce dans le mariage ou la cohabitation a également diminué rapidement.

Il est frappant de constater que la proportion de filles déclarant avoir eu des rapports sexuels contre leur gré a diminué de près d'un tiers et que l'âge auquel elles souhaitaient se marier et commencer à avoir des enfants a été retardé. Les résultats soulignent le potentiel d'un programme diversifié qui fournit des transferts de compétences comme une intervention politique viable et d'un bon rapport coût/efficacité pour améliorer l'autonomisation économique et sociale des adolescentes sur un horizon de guatre ans²⁵.

Cette intervention a été classée comme

PROMETTEUSE

SERVICES DE LUTTE ET D'APPUI



TYPE D'INTERVENTION	GROUPE D'ÂGE/SEXE	EFFICACITÉ	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
Conseils et approches thérapeutiques pour les victimes	Âge : Tous Sexe : Tous	EFFICACE	Il a été démontré que les interventions de ce type réduisent les symptômes associés aux événements traumatiques, y compris le signalement des violences sexuelles	Doit être mis en œuvre conjointement avec d'autres services de prise en charge et d'accompagnement	Thérapie cognitivo- comportementale axée sur les traumatismes (TF-CBT)
Thérapie multisystémique pour les enfants/jeunes délinquants	Âge : Début et fin de l'adoles- cence Sexe : Tous	EFFICACE	Aborde les points de vue et les perspectives de l'enfant s'agissant des relations et expériences sexuelles en fonction de l'âge, ainsi que les attitudes qui contribuent au passage à l'acte	Doit être mis en œuvre conjointement avec d'autres services d'intervention	Thérapie multisystémique – Comportement sexuel problématique; thérapie cognitivo- comportementale (TCC); cercles de soutien et de responsabilité (CSR)
Systèmes de protection de l'enfance et systèmes d'intervention associés (par exemple, secteur de l'éducation, aide sociale, services de protection de l'enfance)	Âge : Tous Sexe : Tous	MINIMALE	Lorsque des services sont disponibles, y compris des services de conseil et des services sociaux plus étendus, il est prouvé que l'accès aux services et les interventions ciblées peuvent aider à briser le cycle de la violence; la prise en charge de la violence sexuelle envers les enfants et les adolescents doit être intégrée dans le cadre plus large des systèmes nationaux de protection de l'enfance, les données soulignant systématiquement que les organismes clés, tels que les services gouvernementaux de santé et d'assistance sociale, la protection de l'enfance, la police et les prestataires de services de soins de santé, doivent être impliqués pour garantir que tous les besoins des victimes sont satisfaits	Si ces systèmes sont absolument essentiels, ils ne suffisent pas à eux seuls pour prévenir la violence sexuelle à l'encontre des enfants et des adolescents; ils doivent être considérés comme faisant partie d'un ensemble plus large de stratégies comprenant la prévention	De multiples exemples dans le monde entier (par exemple, le registre national de protection de l'enfance en Afrique du Sud, le MARAC au Brésil, A Breeze of Hope en Bolivie)
Interventions en matière de placement familial, y compris les services d'assistance sociale	Âge : Tous Sexe : Tous	MINIMALE	Des programmes de prise en charge alternatifs dans lesquels les familles d'accueil et parentes sont soutenues par une gamme de services, améliorant ainsi les résultats pour les enfants	Doit être mis en œuvre conjointement avec d'autres services d'intervention	Placement familial amélioré
Dépistage dans les établissements de soins de santé	Âge : Tous Sexe : Tous	EFFET AMBIVALENT	Peuvent améliorer l'identification des victimes et l'accès au traitement lorsqu'elles sont associées à des interventions de suivi; devraient être menées dans le cadre d'une enquête clinique associée à des interventions	Doit être associé à des interventions efficaces lorsque le dépistage est positif pour éviter les conséquences négatives	Lignes directrices NICE



Bolivie: Fondation «Souffle d'espoir» («A Breeze of Hope»)



Brisa de Angulo, fondatrice de A Breeze of Hope

Dans la vallée de Cochabamba, en Bolivie, la fondation *A Breeze of Hope* (ABH) apporte un soutien sans précédent qui change la vie des victimes de violences sexuelles sur mineurs²⁶. Ce centre, le premier du genre en Bolivie, offre des services complets aux enfants et aux adolescents. ABH garantit l'accès à des services de santé physique et psychologique, ainsi qu'à une assistance juridique. Fondé par l'avocate, militante et survivante Brisa de Angulo, *A Breeze of Hope* s'appuie sur les expériences de ceux qui ont vécu la violence sexuelle et utilise un modèle innovant aligné sur les meilleures pratiques mondiales. ABH poursuit trois grands objectifs:

- 1. Restaurer les droits et la vie des enfants survivants de la violence sexuelle : ABH offre un soutien psychologique professionnel, un accompagnement juridique complet et de nombreux services sociaux aux survivants et à leurs familles.
- 2. Prévenir la violence sexuelle : ABH fait évoluer les normes sociales et les lois favorisant la violence sexuelle en éduquant les communautés, en travaillant à la réforme des politiques publiques et en plaidant pour la protection des droits fondamentaux.
- **3. Promouvoir un développement sain de l'enfant :** ABH brise le cycle générationnel de la violence en promouvant une vision positive, non violente, féministe et basée sur les droits, afin que les enfants deviennent des adultes bienveillants.



Photo avec l'aimable autorisation de A Breeze of Hope

Ce modèle complet de prise en charge, d'assistance juridique et de prévention a généré des résultats significatifs pour les jeunes Boliviens et leurs familles, qui peuvent utiliser gratuitement les services d'ABH. Plus particulièrement, depuis sa création en 2004 et jusqu'en 2016, ABH:

- A atteint et maintenu un taux de condamnation de 96 % dans les procès où elle a participé, contre 2 % avant son existence
- A fournit des services gratuits et complets à plus de 1 500 mineurs victimes de violences sexuelles
- A formé plus de 100000 participants lors de conférences, d'ateliers et de cours de troisième cycle
- A mis en place le Réseau des jeunes contre la violence sexuelle en 2016, au sein duquel les jeunes eux-mêmes mènent des actions de plaidoyer et de sensibilisation dans les médias, ainsi que des contacts entre pairs dans les écoles, les événements communautaires et les foires

Cette intervention a été classée comme

MINIMALE

LE POINT DE VUE DE L'EXPERT



Recours à des travailleurs sociaux pour améliorer le recours aux services de lutte contre la violence à l'égard des enfants à différents points de prise en charge dans les établissements de santé publique

Dr Lina Digolo, LVCT Health, Nairobi, Kenya



Le recours aux services de santé par les enfants survivants de la violence est un défi croissant, en particulier en Afrique subsaharienne. L'un des principaux facteurs contribuant à cette situation est l'incapacité des agents de santé à fournir un soutien supplémentaire pour faciliter l'orientation et la mise en relation des enfants survivants dans les différents points de prise en charge. LVCT Health, une organisation de la société civile au Kenya, a cherché à savoir si l'emploi de travailleurs sociaux non médicaux, formés à la plaidoirie, serait acceptable pour accompagner les enfants survivants de la violence vers divers points de référence dans deux établissements de santé publique au Kenya.

Bonnes pratiques/Programme prometteur

Les travailleurs sociaux ont été identifiés par l'administration de l'hôpital à partir d'un groupe d'internes (étudiants universitaires et jeunes diplômés) rattachés à chaque centre de santé.

Ils ont suivi une formation de trois jours visant à leur fournir des informations de base sur la violence à l'encontre des enfants, notamment sur les principes directeurs de la prise en charge des enfants victimes de violence, la manière de communiquer avec les enfants et de les orienter vers des services d'aide. Après la formation, les travailleurs sociaux ont été affectés dans les services ambulatoires et chargés d'accompagner tous les enfants survivants et leurs référents dans les différents points de prise en charge. Chaque travailleur social a été rattaché à un mentor LVCT pour un soutien continu, offert lors de réunions mensuelles en personne. La perception de l'utilité des travailleurs sociaux a été évaluée à l'aide d'entretiens approfondis avec les enfants, ainsi que d'entretiens et de groupes de discussion avec les adultes référents.

Résultats

Le recours à des travailleurs sociaux pour soutenir les enfants survivants de la violence était acceptable pour les enfants, les adultes référents et les travailleurs de la santé. Les adultes référents et les enfants survivants ont déclaré que les travailleurs sociaux étaient utiles pour accélérer l'accès aux services, faciliter les déplacements dans les établissements de santé et les aider à communiquer leurs problèmes aux différents prestataires de services.



Les agents de santé ont signalé une amélioration de la rapidité et de l'exhaustivité des services, grâce à l'implication des travailleurs sociaux. Dans l'ensemble, l'intervention a conduit à une augmentation du nombre d'enfants survivants qui ont reçu des services complets dans les deux établissements de santé, pendant la période de l'étude.

Les considérations clés pour améliorer l'accès des enfants survivants de la violence à des services complets sont les suivantes :

- Identification de personnes pouvant servir d'accompagnateurs aux enfants survivants dans les différents points de prise en charge
- Formation et encadrement continus du personnel non médical

ÉDUCATION ET SAVOIR-FAIRE PRATIQUES



TYPE D'INTERVENTION	GROUPE D'ÂGE/SEXE	EFFICACITÉ	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	EXEMPLES D'INTERVENTIONS
Programmes de prévention de la violence entre partenaires chez les adolescents, en mettant l'accent sur des relations saines	Âge : Début et fin de l'adolescence Sexe : Tous	EFFICACE	Il a été constaté que les programmes de promotion des relations saines sont plus efficaces s'ils sont interactifs, dispensés en plusieurs séances, utilisant des données locales sur la violence sexuelle et des informations culturellement spécifiques et pertinentes dans le programme d'enseignement, et visant à changer les attitudes plutôt qu'à fournir des informations uniquement	Les changements d'attitude ont tendance à être de courte durée, avec un retour à la situation antérieure après de brèves périodes de suivi	« Safe Dates », « Stepping Stones »
Programmes de rencontres amoureuses bienveillantes en milieu scolaire	Âge : Début et fin de l'adolescence Sexe : Tous	EFFICACE	Des recherches substantielles soutiennent l'efficacité de l'intervention dans la réduction de la victimisation par les pairs, de la violence sexuelle, et la remise en cause des normes encourageant la violence	Doivent être adaptés à l'âge et au sexe, ainsi qu'à la culture et à la société; les programmes devraient idéalement aborder simultanément les comportements des filles et des garçons	Programme «Safe Dates» (mis en œuvre et évalué dans les PRE et les PRFI); Programme «Tweens» pour préadolescents
Programmes visant à faire évoluer les comportements en milieu scolaire axés sur l'intervention des témoins	Âge : Début et fin de l'adolescence Sexe : Tous	EFFICACE	Les évaluations expérimentales montrent que les programmes d'accompagnement peuvent réduire l'incidence de la victimisation sexuelle, du harcèlement; les résultats sont également prometteurs dans les pays à revenu faible et intermédiaire, ainsi que dans les programmes où la violence sexuelle est abordée.	Aucune donnée pour indiquer un changement de comportement continu ou durable	Bringing in the Bystander; programme de prévention de la violence « Green Dot »
Formation à l'autonomisation et à l'autodéfense	Âge : Début et fin de l'adolescence Sexe : Tous	EFFICACE	Plusieurs études ont montré une réduction de la violence sexuelle à la suite de l'achèvement du programme de sensibilisation.	Des travaux supplémentaires sur l'efficacité dans divers contextes sont nécessaires.	« Non c'est non », IMpower
Programmes éducatifs en milieu scolaire pour prévenir les abus sexuels sur mineurs	Âge : Début et fin de l'adolescence Sexe : Tous	PROMETTEUSE	Certains éléments indiquent que les connaissances des enfants en matière d'abus et de comportements protecteurs s'améliorent après la participation à des programmes scolaires de prévention des abus sexuels	Des travaux plus approfondis sont nécessaires pour évaluer l'impact sur la prévalence et l'incidence, pour différents groupes d'âge et sur le signalement de différents types d'abus	Tweenees; Stay Safe; Speak Up, Be Safe (anciennement «Good Touch, Bad Touch»)
Environnement scolaire sûr et bienveillant («approche globale de l'école») pour assurer le respect des politiques et protocoles de l'établissement	Âge : Tous Sexe : Tous	MINIMALE	Veillent à ce que des politiques et des protocoles scolaires inclusifs et équitables soient mis en place, impliquent la direction de l'école et développent des programmes et des approches pédagogiques qui tiennent compte des normes et des inégalités sociales et de genre	Des données supplémentaires sont nécessaires pour évaluer l'impact sur la prévention de la violence sexuelle	Trousse à outils «Good School», Doorways III
Éducation et sensibilisation des adultes qui interagissent avec les enfants	Âge : Tous Sexe : Tous	MINIMALE	Peuvent contribuer à sensibiliser aux abus sexuels sur mineurs, ce qui permet aux adultes de mieux les reconnaître et d'intervenir	Des données supplémen- taires sont nécessaires pour évaluer l'impact sur la prévention des abus sexuels	Formation « Stewards of Children » de Darkness to Light



« Safe Dates » (Rencontres amoureuses bienveillantes)

Plusieurs adaptations de programmes d'accompagnement des rencontres amoureuses ont été mises en œuvre dans des pays à revenu élevé²⁷, et de plus en plus dans les PRFl²⁸, avec des résultats prometteurs. L'objectif de ces programmes est d'aborder les normes relatives au genre et l'égalité entre les sexes. Cependant, les données indiquent en grande partie que si beaucoup de ces programmes démontrent des changements positifs dans les attitudes, les preuves indiquant un impact sur le changement de comportement sont au contraire limitées.

«Safe Dates» est un programme qui a été rigoureusement évalué et qui a donné des résultats positifs sur les comportements. Principalement conçu pour les collégiens et lycéens des États-Unis (11-18 ans), le programme remet en question les normes qui soutiennent la violence, améliore et encourage les connaissances et les comportements en matière de recherche d'aide, et renforce les compétences relationnelles. Les évaluations de ce programme ont permis de constater une réduction de la violence et des abus sexuels jusqu'à quatre ans après la fin du programme²⁹. Une autre évaluation a révélé que les jeunes qui avaient suivi le programme Safe Dates ont signalé une diminution de 56 % à 92 % de la victimisation et de la perpétration de la violence dans les fréquentations, par rapport aux groupes témoins. Des travaux de recherche supplémentaires ont montré que le programme a également permis de réduire la victimisation par les pairs et le port d'arme un an après les interventions. Cet ensemble de travaux a permis d'identifier des effets similaires entre les sexes et les groupes raciaux.

Cette intervention a été classée comme

EFFICACE



Programmes éducatifs en milieu scolaire pour prévenir les abus sexuels sur mineurs



L'une des stratégies de prévention des abus sexuels sur mineurs consiste à mettre en place des programmes éducatifs destinés aux enfants en milieu scolaire. Il semble que les connaissances des enfants en matière d'abus et de comportements protecteurs s'améliorent après la participation à des programmes de prévention des abus sexuels en milieu scolaire. L'étude intégrative de Fryda et Hulme³⁰ a permis de constater une amélioration des connaissances des enfants en matière d'abus sexuels pour 20 des 23 évaluations des programmes de prévention qu'ils ont étudiés.

Les connaissances évaluées comprenaient la sensibilisation aux différents types d'abus, le fait que notre corps nous appartient, les pratiques de racolage, les situations sûres ou dangereuses, le fait de dire « non » et l'affirmation de soi, le fait de parler aux adultes, le fait de garder des secrets et la distinction entre les différents types d'attouchements.

Deux des 23 évaluations ont également fait état de changements dans la capacité des enfants à identifier les risques. Les changements sont principalement basés sur les connaissances,

et les données relatives à l'impact sur les taux de divulgation réels sont quelque peu limitées. Cette étude a permis de constater que seules deux des 23 études sur la prévention des abus sexuels sur mineurs se sont penchées sur les changements en matière de signalement. Ces deux études ont permis de constater la présence d'une corrélation positive entre la participation au programme et le signalement d'abus sexuels.

Les travaux de Walsh et coll.³¹ ont permis de passer en revue 24 études totalisant 5 802 participants dans des écoles primaires (élémentaires) et secondaires (lycées) en Chine, en Allemagne, en Espagne, à Taïwan, en Turquie et aux États-Unis. Cet examen a permis de constater que les programmes de prévention des abus sexuels en milieu scolaire étaient efficaces pour accroître les compétences des participants en matière de comportements protecteurs et leur connaissance des concepts de prévention des abus sexuels. De plus, la probabilité de signaler les éventuels abus dont ils auraient été victimes était plus élevée chez les enfants ayant participé à un programme de prévention des abus sexuels sur mineurs que chez ceux n'y ayant pas participé, et les connaissances acquises n'étaient pas significativement affectées un à six mois après l'intervention, que ce soit pour les groupes d'intervention ou de contrôle. Cependant, les études n'ont pas encore mesuré de manière adéquate les avantages à long terme des programmes en termes de réduction de l'incidence ou de la prévalence des abus sexuels sur mineurs.

Cette intervention a été classée comme

PROMETTEUSE

V.

IMPLICATIONS

De manière générale, plusieurs facteurs sont systématiquement mentionnés pour leur importance dans la prévention des violences sexuelles sur mineurs, et ce quel que soit le type d'intervention. Il s'agit notamment :



D'une réponse nationale intégrée dans des systèmes de protection plus larges ciblant les enfants et les adolescents



Des programmes globaux qui s'attaquent aux multiples facteurs qui contribuent aux normes et aux comportements favorisant la violence



Des programmes adaptés au développement ou spécifiques à l'âge et au sexe



Des programmes destinés aux enfants qui se poursuivent sur plusieurs séances, à caractère participatif et encourageant l'interaction physique

L'examen des données a mis en évidence de graves lacunes dans les données dont nous disposons pour certains domaines clés. Il est nécessaire d'investir dans des recherches plus ciblées, en mettant l'accent sur la science de la mise en œuvre, afin de comprendre ce qui fonctionne pour les enfants et les adolescents dans différents contextes. Les sept grands domaines qui nécessitent des recherches et une attention supplémentaires sont les suivants :

- Âge et développement du parcours de vie
- Genre, identité de genre et orientation sexuelle
- Handicap
- Effets des interventions combinées sur la prévention de divers types de violence envers les enfants y compris la violence sexuelle
- Contextes de conflits/post-conflits/humanitaires
- Violence sexuelle en ligne
- Lignes de chevauchement entre la violence envers les enfants et celle envers les femmes

Il nous reste beaucoup à comprendre sur les approches les plus efficaces, les plus pratiques, et les plus économiques pour prévenir les violences sexuelles sur mineurs. Pourtant, comme le démontre notre étude des meilleures données disponibles, nous avons suffisamment développé nos connaissances et notre compréhension pour agir maintenant face à une pandémie mondiale évitable qui touche des centaines de millions d'enfants et d'adolescents, d'autant qu'il s'agit d'un impératif éthique et moral écrasant. Nous disposons d'outils et de ressources pour agir; nous avons à présent besoin d'un engagement à tous les niveaux – local, national et mondial – pour générer la volonté politique et les ressources nécessaires à un changement social réalisable et à grande échelle, au bénéfice des enfants du monde entier.

Nous avons suffisamment développé nos connaissances et notre compréhension pour agir maintenant face à une pandémie mondiale évitable qui touche des centaines de millions d'enfants et d'adolescents, d'autant qu'il s'agit d'un impératif éthique et moral écrasant.



RÉFÉRENCES

- La violence sexuelle est utilisée comme terme générique pour désigner de multiples actes sexuels avec ou sans contact, y compris, mais sans s'y limiter, les abus sexuels sur mineurs, l'inceste, le viol, la violence sexuelle dans le cadre de relations amoureuses/intimes, l'exploitation sexuelle, les abus sexuels en ligne et les abus sexuels sans contact. Krug, E. G., Dahlberg, L. L., Mercy, J. A., Zwi, A. B. et Lozano, R. (Eds.). (2002). Rapport mondial sur la violence et la santé.
- ² Adapté de Radford, L., Allnock, D. et Hynes, P. (2015). Preventing and responding to child sexual abuse and exploitation: Evidence review (p. 14). New York, NY: UNICEF.
- ³ Adapté de CDC: Risk Factors for Sexual Violence Perpetration (2019). https://www.cdc.gov/violenceprevention/sexualviolence/riskprotectivefactors.html
- ⁴ UNICEF (2014). Cachée sous nos yeux : Une analyse statistique de la violence envers les enfants. New York, NY : UNICEF.
- ⁵ Barth, J., Bermetz, L., Heim, E., Trelle, S. et Tonia, T. (2013). The current prevalence of child sexual abuse worldwide: A systematic review and meta-analysis. International Journal of Public Health, 58(3), pp. 469-483.
- ⁶Les enquêtes VACS sont menées par les gouvernements nationaux et les CDC dans le cadre du partenariat «Together for Girls».
- 7 INTERPOL (2018). Towards a Global Indicator: On Unidentified Victims in Child Sexual Exploitation Material. Bangkok, Thaïlande: ECPAT International.
- 8 Radford, L., Allnock, D. et Hynes, P. (2015). Promising Programmes to Prevent and Respond to Child Sexual Abuse and Exploitation. UNICEF.
- ⁹ Cette expression désigne les tentatives des partenaires masculins de promouvoir la grossesse chez leurs partenaires féminines par des pressions verbales et des menaces (grossesse contrainte), par des interférences directes avec la contraception (sabotage de la contraception), et par des menaces et de la coercition liées à la poursuite ou à l'interruption de la grossesse (contrôle de l'issue de la grossesse). Miller, E., & Silverman, J. (2010). Reproductive coercion and partner violence: Implications for clinical assessment of unintended pregnancy. Expert Review of Obstetrics & Gynecology, 5(5), pp. 511-515.
- 10 Pour la méthodologie, les critères d'inclusion et les exigences en matière de données, veuillez consulter l'étude complète : togetherforgirls.org/ sysolutions.
- 11 Pour plus d'informations sur l'International Justice Mission, consultez le site https://www.ijm.org/guatemala.
- ¹² Harris, A. J., Walfield, S. M., Shields, R. T. et Letourneau, E. J. (2016). Collateral Consequences of juvenile sex offender registration and notification: Results from a survey of treatment providers. Sexual Abuse, 28(8), pp. 770-790.
- ¹³ Guedes A., Bott S., Garcia-Moreno C., Colombini M. (2016). Bridging the gaps: a global review of intersections of violence against women and violence against children. Global Health Action. 20 juin 2016; 9:31516.
- 14 International Center for Research on Women (2018): Gender Equity and Male Engagement: It Only Works When Everyone Plays. Washington, DC
- 15 Mathews, B. et Collin-Vézina, D. (2019). Child Sexual Abuse: Toward a Conceptual Model and Definition. Trauma, Violence, & Abuse, 20(2), pp. 131.148
- 16 Saul et Audage, 2007; Kaufman, Hayes et Knox, 2010; Wurtele et Kenny, 2012; Wurtele, 2012, 2014.
- ¹⁷The National Society for the Prevention of Cruelty to Children (2019). Safeguarding children and child protection. Consulté à l'adresse https://learning.nspcc.org.uk/safeguarding-child-protection/.
- ¹⁸Bohm, B., Zollner, H., Fegert, J. M. et Liebhardt, H. (2014). Child sexual abuse in the context of the Roman Catholic Church: a review of literature from 1981-2013, Journal of Child Sexual Abuse, 23(6), pp. 635-656.
- 19 Radford, L. Richardson-Foster, H. Barter, C. et Stanley, N. (2017) Rapid Evidence Assessment: What can be learnt from other jurisdictions about preventing and responding to child sexual abuse: review for independent inquiry into child sexual abuse, Londres: IICSA.
- ²⁰ Terry, K. (2008) Understanding the sexual abuse crisis in the Catholic Church: challenges with prevention policies, Victims & Offenders, 3(1), pp. 31-44.
- ²¹ Terry, K. et Freilich, J. (2012) Understanding child sexual abuse by Catholic priests from a situational perspective. Journal of Child Sexual Abuse, 21, pp. 427-455.
- ²² Pour plus d'informations sur le modèle de réponse nationale de l'Alliance mondiale WeProtect pour la prévention et la lutte contre les abus et l'exploitation sexuels des mineurs, veuillez consulter le site : https://www. weprotect.org/the-model-national-response/.
- ²³ Foshee, V., Mcnaughton Reyes, H., Ennett, S., Cance, J., Bauman, K. et Bowling, J. (2012). 'Assessing the effects of Families for Safe Dates, a family based teen dating abuse prevention program,' The Journal of Adolescent Health: Official Publication of the Society for Adolescent Medicine, 51(4), pp. 349-56.
- ²⁴ Pour plus d'informations, consultez http://www.brac.net/search/item/723-empowerment-and-livelihood-for-adolescents.

RÉFÉRENCES

- ²⁵ Bandiera, O., Burgess, R., Goldstein, M., Buehren, N., Gulesci, S., Rasul, I. et Sulaiman, M. (2018). Women's empowerment in action: Evidence from a randomized control trial in Africa (document de travail). Consulté à l'adresse https://www.ucl.ac.uk/~uctpimr/research/ELA.pdf
- ²⁶ Pour plus d'informations, consultez le site http://www.abreezeofhope.org/.
- ²⁷ Fellmeth G. L. T., C. Heffernan, J. Nurse, S. Habibula et D. Sethi, 'Educational and Skills-based Interventions for Preventing Relationship and Dating Violence in Adolescents and Young Adults (Review),' The Cochrane Library, no. 6, 2013.
- ²⁸ Ricardo, Christine, Marci Eads et Gary Barker, «Engaging Boys and Young Men in the Prevention of Sexual Violence: A systematic and global review of evaluated interventions,' Sexual Violence Research Initiative, Cape Town, 2011.
- ²⁹ Foshee, V. A., Bauman, K. E., Ennett, S. T., Linder, G. F., Benefield, T. et Suchindran, C. (2004). 'Assessing the long-term effects of the safe dates program and a booster in preventing and reducing adolescent dating violence victimization and perpetration,' American Journal of Public Health, 94(4), pp. 619-624.
- ³⁰ Fryda, C.M, & Hulme, P.A. (2015). School-based childhood sexual abuse prevention programs: An integrative review. J Sch Nurs. juin 2015; 31(3): pp. 167-82.
- ³¹ Walsh, K., Zwi, K., Woolfenden, S. et Shlonsky, A. (2015). School-based education programmes for the prevention of child sexual abuse. Cochrane database of systematic reviews, 2015(4), Art-No.



COLLABORATEURS

Les personnes suivantes ont contribué à cette étude. Nous leur sommes reconnaissants pour leur temps, leur expertise et leur participation.

Ernie Allen Begoña Fernandez Ben Mathews
Brisa de Angulo David Finkelhor Shanaaz Mathews
Rocio Aznar Daban Emma Fulu Jim Mercy
Amy Bank Claudia Garcia-Moreno Kim Miller
Gary Barker Alessandra Guedes Amber Peterman

Dan Baum Marci Hamilton Lorraine Radford

Regina Benevides Chrissy Hart Vidya Reddy

Assefa Bequele Lori Heise Robin Rennells

Stephen Blight Jennifer Hegle Erika Rowell

Katherine Brandon Susan Hillis Joanna Rubinstein

Katelyn Brewer Florence Jacot Lauren Rumble

Holly Burkhalter Rachel Jewkes Simone dos Santos
Alex Butchart Kelly Shawn Joseph

Kelly Shawn Joseph

Alex Butchart Kelly Shawn Joseph Ramya Subramanian

John Carr Berit Kieselbach Sandie Taylor

Brigette Delay Elizabeth J. Letourneau Alexandra Thomas

Lina Digolo Daniela Ligiero Andre Verani

Helena Duch Bernadette J. Madrid Kerryanne Walsh

Mary Ellsberg Greta Massetti

Nicole Epps Catherine Maternowska







